

APPEL A CONTRIBUTION

BDIC - HEME - GENERIQUES – GERME¹ ***ETUDIANT – E – S EN MOUVEMENTS*** ***(Internationalismes et internationales, cosmopolitismes et migrations étudiantes)***

L'une des traditions de la médiévale « universitas », celle de la circulation inter-nations des étudiants comme des maîtres, est une tradition récurrente, en se transformant évidemment, dans l'Université moderne et contemporaine.

Les XIXe et XXe siècles ont d'une part nationalisé les systèmes d'enseignement supérieur, et d'autre part mondialisé de façon intercontinentale ces phénomènes, en même temps que les motifs des voyages et migrations étudiantes sont devenus plus diversifiés : à la curiosité intellectuelle et à l'attraction scientifique de certains pôles ou professeurs se sont ajoutées les motivations économiques et politiques. Colonies des métropoles ne disposant pas (encore) de facultés envoyant les enfants des élites colonisées dans les capitales européennes ; mais aussi aujourd'hui jeunes des ex-colonies attirés par des formations considérées comme plus performantes ; hier comme aujourd'hui également on compte nombre d'étudiants fuyant, ou bannis, des Etats autoritaires venant étudier dans des pays plus ou moins voisins ou réputés plus démocratiques.

Le GERME, qui a déjà organisé en 1996 un premier colloque sur les internationales étudiantes et après une série de séminaires et la participation au réseau « les migrations étudiantes en Europe » depuis 2000, organise en 2005/2006 un colloque en deux parties :

- le premier (juin 2006) se tenant à la BDIC à Nanterre, dans le cadre de l'IFR
- Le second (décembre 2006) à l'Université de Reims,

Souvent étudiés séparément, nous entendons articuler deux niveaux en interaction : celui des migrations et émigrations étudiantes avec celui de l'organisation en mouvements(s) de toutes natures, associatives, politiques, confessionnelles, syndicales, culturels, informels...

De manière pluridisciplinaire, il s'agira de stimuler la connaissance et le débat à partir de regards historiques, sociologiques, économiques, politiques, en faisant appel aux chercheurs, mais aussi à des témoins ou des acteurs.

1. Organisations, mouvements, influences réciproques.

Pourquoi, et comment les étudiants étrangers s'organisent, s'intègrent dans les universités et les mouvements étudiants des pays d'accueil ? Privilégient ils au contraire une simple action au sein de leurs concitoyens dans une perspective de retour au pays ?

Quelles relations se nouent, quels conflits se développent entre les nationaux, les étrangers, comment les contradictions se manifestent et se résolvent entre métropolitains et les coloniaux ? Quels sont les effets des mouvements de solidarité qui peuvent exister dans les métropoles avec les luttes des étudiants liées aux mouvements de décolonisation et de libération nationales ?

- a) *L'on pourra traiter des relations internationales, sous l'angle des influences réciproques de cet internationalisme.*

Ainsi au tournant des XIXe/XXe siècles, la place des exilés et étudiants des pays slaves en Allemagne est sensible, comme est indiscutable l'influence (voire le modèle) germanique sur la France via l'Alsace Lorraine.

Il en va de même dans les deux après-guerre, où, par exemple, se développent de façon plus systématique des mouvements internationaux, comme de nouvelles formes d'identités nationales, communautaires. L'on continuera à s'intéresser évidemment aux interactions au cours les « années 68 », mais il convient maintenant

¹ Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine, équipe « Histoire et Etude des Mouvements Etudiants », Génériques, Groupe d'Etudes et de Recherche sur les Mouvements Etudiants. Avec l'appui de la Mission CAARME (pour la création à Reims d'un Centre d'Animation, d'Archives et de Recherches sur les Mouvements Etudiants). Cet appel à contributions a été présenté à « quatre voix » lors du dixième colloque du GERME, à la Sorbonne, le 21 mai 2005.

d'approfondir également la connaissance des mouvements européens des années 1980 et 1990 sur les réformes universitaires qui ont touché divers pays (France, Allemagne, Italie, Espagne, Grande Bretagne...)

b) L'on pourra ainsi poser la question de la place des étudiants et de leurs mouvements dans les processus de décolonisation et les mouvements de libération nationale.

S'agit-il principalement de mouvements de masse à vocation revendicative et syndicale, sont-ils aussi, ou deviennent-ils principalement, des lieux de formation des cadres de la Nation en devenir ? Les exemples de l'Algérie, de la Tunisie, du Maroc, de l'Indochine, de l'Afrique Noire sont notamment à développer pour ce qui concerne la France, d'autant qu'il faut s'interroger sur la relation qui peut se nouer – de manière parfois contradictoire et conflictuelle - avec les mouvements étudiants métropolitains.

Par exemple, après la II^e guerre mondiale « L'Union française » des étudiants a été mise à mal avec la guerre d'Indochine ou dans les relations entre l'UNEF et les étudiants d'Algérie. Qui représente les étudiants d'Algérie l'AGE d'Alger ? L'UGEMA ? La même question se pose dans l'empire britannique pour l'Irlande du Nord. Ou pour la Hollande vis à vis de L'Indonésie.

2. Migrations, xénophobies et coopérations.

Pour l'institution universitaire et les autorités académiques, attirer nombre d'étudiants étrangers est signe de rayonnement international, mais aussi de conquête de positions, d'influence, de marchés. Du côté des étudiants, des choix économiques, de carrière sont aussi déterminants. Il y a bien une tradition d'accueil pouvant toutefois susciter des résistances.

a) Avec les politiques d'accueil des étudiants étrangers, des choix sont faits par les autorités en direction de telle ou telle zone qu'elles considèrent sous influence, ou qu'elles comptent influencer.

De ce point de vue, on peut examiner les relations internationales étudiantes comme reflets, outils des diplomaties d'Etats qui peuvent favoriser ou limiter les mobilités étudiantes. Dans ce contexte, quelle est la marge d'autonomie des mouvements étudiants, et comment cette autonomie peut contrarier les intérêts étatiques ?

b) C'est ainsi qu'il faudra bien s'attaquer aux résistances et oppositions au cosmopolitisme universitaire.

Car la xénophobie n'est pas absente des mouvements étudiants à certains moments, quand l'étudiant étranger peut être ostracisé : comme graine de subversion, voir comme concurrent devant l'emploi, notamment en droit, en médecine quand les « carrières » sont encombrées et quand le « chômage des intellectuels » menace (par exemple en France dans les années trente). Ce protectionnisme xénophobe, voire raciste, appartient-il à l'histoire passée ou est-il encore présent ?

c) Mais le plus souvent, les organisations et mouvements étudiants, en relation parfois avec les autorités et institutions académiques, étatiques ou internationales, développent des services, et une coopération étudiantes, soit à l'échelle locale, soit à l'échelle internationale. :

L'Entraide universitaire internationale (World international service) en est un exemple, mais il en existe d'autres, de coopération intellectuelle ou sportive avec la tradition des jeux internationaux, des échanges. Au niveau européen, où en est-on après la chute du mur ? Comment les unions européennes passant du WESIB à l'ESIB abordent-elles ces coopérations ?

Nanterre, le 20 mai 2005

Date limite pour la proposition de communications (résumés) : 1^{er} novembre 2005.

Modalités pratiques pour proposition une communication :

Les auteurs adressent, sous forme de document électronique (format RTF, Rich Texte Format), un résumé n'excédant pas 5000 signes et précisant le sujet envisagé, la méthodologie et l'angle d'attaque adoptés à l'adresse suivante : info@caarme.fr.

Contact : info@caarme.fr.